



PROFESSION Football

“Unité, solidarité,
compétitivité”

Bulletin d'information de l'Union des Clubs Professionnels de Football

ÉDITORIAL PAR GERVAIS MARTEL

MISSION ACCOMPLIE



SOMMAIRE

ÉDITO <i>par Gervais Martel</i>	p.1
LE POINT DE VUE DE PAUL YONNET <i>Des buts et du spectacle !</i>	p.2
HOMMAGES <i>Thierry Gilardi et Michel Moretti</i>	p.3
GRAND PRIX UCPF <i>Moustapha Kamara : "Les opérations de transferts"</i>	p.3
<i>Yvan Gastaud et Stéphane Mourlane : "Le football dans nos sociétés"</i>	p.4-5
<i>Lancement Grand Prix 2008</i>	p.5
ACTUALITÉS <i>Assemblée Générale UCPF</i>	p.6
<i>Répartition des droits TV 2008/2012</i>	p.7
ÉVÉNEMENTS <i>Convention Point.P</i>	p.8
<i>ESTAC : 15000^e sandwich</i>	p.8

1993, une grande année pour le football ! Rappelez-vous un club, l'Olympique de Marseille remportait la Ligue des champions. Une grande année aussi pour moi puisque j'accédais à la présidence de la toute jeune UCPF. C'était le début d'une grande aventure durant laquelle l'Union a connu un développement que même ses fondateurs n'avaient pas complètement imaginé, jusqu'à en faire une institution incontournable du football français.

Durant ces 15 dernières années, les mots d'ordre furent Unité, Solidarité, Compétitivité : Unité entre clubs pour assurer la force du mouvement, Solidarité au sein du football professionnel mais aussi avec le football amateur et le reste du sport français pour respecter nos valeurs, Compétitivité face au défi de l'ouverture des frontières pour réaliser nos rêves de victoires.

Avec tous les Présidents, avec mon Comité de gestion, nous avons réussi à construire une organisation crédible auprès de tous les acteurs du football mais aussi des Pouvoirs Publics et ceci aussi bien au plan national qu'international.

Mais surtout, par notre action, nous avons contribué à moderniser le football de clubs français : statut de société anonyme, propriété des droits

audiovisuels, propriété des marques, droit d'image collective pour ne citer que quelques exemples... Souvent, au moins au début, nous fûmes minoritaires dans ces combats. Mais, nous étions convaincus qu'il fallait faire avancer le football français s'il voulait conserver sa place sur la scène européenne. Plus personne aujourd'hui ne songerait à revenir sur ces acquis. Preuve que nous faisons bonne route.

Aujourd'hui, beaucoup reste encore à faire pour amener nos clubs au plus haut niveau européen à commencer par nos infrastructures qui ne sont plus dignes d'un grand pays de football. Ce sera le rôle de la prochaine équipe dirigeante de l'UCPF de relever ces défis.

Pour ma part, voilà déjà plusieurs mois, j'avais fait part de mon souhait de quitter la présidence de l'Union pour me consacrer à mon club, le RC Lens. Cela sera chose faite lors de notre prochaine assemblée générale fin juin. À ma place, avec mon expérience, je continuerai bien sûr à suivre avec attention la vie de l'union.

Je souhaite d'ores et déjà beaucoup de réussite à mon successeur qui j'en suis sûr approfondira le chemin tracé, celui qui conjugue la solidarité et l'élitisme. ■



DES BUTS ET DU SPECTACLE !

Le 22 avril dernier, devant un public en liesse, le Havre, club doyen du football français, après cinq saisons passées en Ligue 2, assurait sa remontée parmi l'élite au terme d'un 0-0 à domicile, contre Sedan. La veille, Nantes, au glorieux palmarès en Ligue 1, avait différé la sienne en concédant un match nul, 0-0, à Angers. C'était le dernier match de la 34^{ème} journée de Ligue 2, où l'on avait établi une manière de record : six buts marqués en dix rencontres, six matches nuls 0-0, et les quatre autres à un ou deux buts. Pourtant, on aurait bien tort de croire que cette stérilité serait l'apanage d'une division inférieure ou le signe d'une moindre qualité. Au même moment se déroulaient en effet les demi-finales de la Ligue des champions : on n'enregistra qu'un seul but dans les deux rencontres entre Barcelone et Manchester United (0-0, 0-1), et l'opposition entre Chelsea et Liverpool se solda deux fois par 1-1 dans le temps réglementaire. Il fallut attendre la prolongation pour que, la fatigue et l'état du terrain aidant, les attaquants retrouvent leur efficacité (score final : 3-2 pour Chelsea a.p.). Quelques jours plus tard se déroulèrent les demi-finales de la coupe de l'UEFA. Les deux rencontres, aller et retour, entre Glasgow Rangers et la Fiorentina se soldèrent par un piteux 0-0, même après prolongation. De l'autre côté du tableau éliminatoire, dans le match aller entre le Bayern Munich et le Zénith Saint-Petersbourg, on

0-0 n'a pas la même valeur sportive ni spectaculaire qu'un 2-2.

marqua deux buts (1-1) ; le match retour fut le bon, qui fit exploser les compteurs, l'ébouriffant club russe infligeant quatre buts (dont deux d'anthologie) au champion allemand.

Les statistiques démentent tous les préjugés qui ferait du niveau de jeu une garantie de voir plus de buts. Il n'en est rien. Les

trois scores les plus fréquemment enregistrés, dans le football de haut niveau, sont 0-0, 1-0 et 1-1. Dans la grande majorité des matches, on ne marque pas plus de deux buts. Il en a été ainsi dans 58% des rencontres de Ligue 1 française en 2006-2007 ; c'était le cas de 82,7% des rencontres de cette même L 1 après 34 journées (sur 38) en 2007-2008. Ce que confirme la moyenne des buts : 2,3 buts par match en 2006-2007, 2,2 buts au cours du dernier championnat. L'étude du nombre de buts marqués dans les cinq grands championnats européens montre, non pas un écart croissant des réalisations, mais au contraire un resserrement – comme le montrait, publié ici même, un tableau fort instructif –, autour de valeurs comprises entre 2,3 et 2,7 buts par match (2,5 pour l'Angleterre, 2,6 pour l'Italie en 2006-2007).

Ces chiffres m'inspirent les remarques suivantes : **1)** Les équipes en cause dans ces différentes compétitions se tiennent. Elles ont le plus grand mal à se départager, et tout résultat est réversible d'un match à l'autre. Elles sont donc de valeur sensiblement égale. Cela prouve que la règle opératoire de base du spectacle sportif a bien été respectée : séparer les compétiteurs de valeur trop différentes, et réunir, pour les opposer, des sportifs aux capacités comparables. Ces compétitions ont été parfaitement organisées : elles sont homogènes. L'incertitude permet aux phénomènes d'identification du public de se développer dans une tension qui aiguise leur expression.

2) Dans ce contexte, où le moindre coup de sifflet, même le plus anodin apparemment, est susceptible de faire basculer la partie, l'arbitre devient un acteur primor-

dial. Le sort de la rencontre dépend objectivement de l'ensemble des décisions qu'il prend, ou ne prend pas. Cette situation stratégique au cœur d'un conflit (sportif) indécis en fait un homme exposé, épié, objet de fantasmes, obligé par contrecoup de se défendre. Elle est à l'origine des polémiques récurrentes sur l'arbitrage.

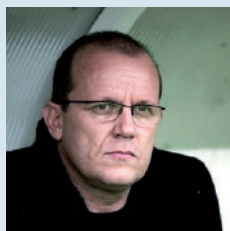
3) Il ne suffit pas de réunir les meilleurs attaquants du monde dans quelques équipes et trois championnats pour voir des buts.

4) La baisse tendancielle, relative, du nombre de buts a deux causes. Ni les règles ni leur application ne favorisent le jeu d'attaque (il est très simple de briser à peu de frais les velléités offensives de l'équipe adverse par des fautes répétées dans l'entrejeu) ; mais aussi, elle est une conséquence de la professionnalisation : tactiques ultra-préméditées après décorticage à l'écran vidéo, mobilisation des attaquants dans

des taches défensives, où ils s'épuisent, préparation biomédicale de la performance, autant de rationalisations du déploiement des équipes qui ont pour effet de « serrer » et d'accélérer le jeu. Paradoxalement, elles induisent un déchet technique énorme, à l'approche du but.

5) Dans le football, le but est rare ; c'est ce qui fait son prix. Aujourd'hui, il tend à devenir trop rare. Jouer au football, regarder du football, c'est attendre le but, mais ce n'est pas l'attendre en vain. Après d'autres, je suggère de réfléchir à un système de bonus-malus, qui pénaliserait les équipes échouant à marquer le moindre but, et constaterait qu'un 0-0 n'a pas la même valeur sportive ni spectaculaire qu'un 2-2, par exemple. Mais ce genre d'innovation ne prendrait son sens qu'intégrée à d'autres réformes, de structure du jeu. L'avenir du football se jouera aussi dans ces évolutions. ■

Regarder du football, ce n'est pas attendre des buts en vain.



Michel Moretti

C'est avec tristesse que nous avons appris la disparition de Michel Moretti, 47 ans, Président emblématique de l'AC Ajaccio depuis 1992.

Ancien journaliste, attachant et passionné

de ballon rond, Michel Moretti participait activement aux travaux de l'UCPF.

L'Union des clubs professionnels de football salue un homme avec un charisme, une personnalité et un dynamisme hors du commun. Nos pensées vont à sa famille et à ses amis.



Thierry Gilardi

L'Union des Clubs Professionnels de Football a appris avec beaucoup de peine la disparition de Thierry Gilardi.

Les mots ne suffisent pas pour exprimer le chagrin du football français de perdre

ce passionné de sport.

Toujours disponible, cet homme à la « voix cassé » était une bible de connaissances en matière de football mais également de rugby.

Perfectionniste, son métier guidait sa vie, nos pensées vont à sa femme et ses enfants qui perdent un mari et un jeune papa de 49 ans.

DOSSIER GRAND PRIX UCPF

Moustapha Kamara LES OPÉRATIONS DE TRANSFERTS

Les résultats du Grand Prix UCPF sont enfin tombés ! Les lauréats ont été récompensés.

Dans la catégorie « recherche universitaire » c'est Moustapha Kamara pour

« Les Opérations de Transferts Des Footballeurs Professionnels » qui a été récompensé.

Après avoir présenté les différentes institutions sportives et leur rôle respectif dans les opérations de transfert de sportifs professionnels notamment de footballeurs, les différents contrats qui y participent (contrat d'agent de joueurs, contrat de travail, contrat de formation, contrat d'image etc.), l'auteur fait une analyse juridique des transferts par rapport au droit des contrats (droit du travail et droit des biens).

Ainsi, le transfert montre le joueur, même si les textes ne le disent pas, comme un objet et le montant du transfert comme son prix. Cette réalité est transposée par l'impétrant en notant que le joueur peut constituer un bien, un bien d'investissement. Mais sur ce thème de l'investissement la connaissance juridique est maigre. Alors, au secours de l'opération, l'auteur soutient que le transfert est une cession de contrat de travail. Curieuse cession, diront certains, puisque le contrat de travail au cœur des négociations n'a souvent rien à voir (salaire, lieu, poste...)

avec le précédent. En vérité, cette cession refait le contrat, mais alors est-il cédé ? L'auteur s'inscrit là dans un lourd courant doctrinal qui, en France, a voulu imposer que le cédé consente à la cession de contrat (opérée ici entre deux clubs). N'y a-t-il pas une opération tripartite parfaite, modèle d'acte juridique qui s'intercalerait entre le contrat habituel (à deux) et les figures des contrats multilatéraux (société, association, groupement...). Les pouvoirs sportifs peuvent partir de ce travail de recherche pour se convaincre du chemin à accomplir ou, au moins, de la direction à prendre. Il convient purement et simplement d'inventer (au sens propre du terme : découvrir). Il faudrait inventer une opération juridique de transfert plus logique sur le plan juridique et qui, de ce fait, la rendrait plus légitime sur les plans économiques et sportifs. Tel est le rôle supérieur de la recherche juridique : donner des règles, concepts et mécanismes nouveaux qui habillent parfaitement les opé-

rations des temps nouveaux. Une fois cette pierre juridique bien taillée, et bien posée, on y construirait au-dessus des règles précises obligeant les clubs, les joueurs salariés et surtout les agents sportifs. Le travail de M. KAMARA conduit à cela. Inaugure-t-il le travail d'institutions, publiques ou sportives, qui encadreront le "sport business" pour le plus grand profit du sport tout court ? ■



Les opérations de transfert des footballeurs professionnels

Moustapha Kamara
Editions L'Harmattan
2007



Moustapha Kamara.

LE FOOTBALL DANS NOS

« Le vingtième siècle a-t-il été le siècle du football ? » Par cette question posée d'emblée, Yvan Gastaut et Stéphane Mourlane donne le ton d'un ouvrage qui fait du football un phénomène culturel à part entière dont les échos se perçoivent bien au-delà des stades et ne se cantonnent pas aux milieux populaires, comme d'aucun, un brin condescendant, ont longtemps voulu le croire.

Les deux auteurs, historiens universitaires, ont rassemblé parmi les meilleurs spécialistes européens de l'histoire du football pour examiner différents aspects de la relation étroite entre le football et l'évolution des sociétés européennes contemporaines.

La pratique du ballon rond a connu un développement sans commune mesure avec les autres sports : dans une cour de récréation, en équipes de jeunes, entre amis, au sein d'une association corporative, en club ou en sélection nationale ; dans le cadre de compétitions ou pour le plaisir ; avec le statut d'amateur ou celui de professionnel. Que de chemin parcouru depuis le dribbling game pratiqué par les élèves issus des élites anglaises dans les collèges au milieu du XIX^e siècle. La bourgeoisie n'est plus seule à fouler les terrains qui deviennent des espaces de sociabilité et d'intégration pour les néo-urbains que fabrique la société industrielle. Se forge alors, dès le début du XX^e siècle, la vocation universelle du football.

Le football constituerait-il dans ces conditions un langage commun ? La règle en constitue certes sa grammaire tandis que son vocabulaire s'enrichit de sa pratique : « libero », « catenaccio » ou « panenka » ne sont à cet égard que quelques exemples. Les médias en fournissent le corpus et le principal vecteur de diffusion. La presse écrite fait la part belle au football par le biais de multiples supports spécialisés tandis que la presse sportive en constant développement au cours du XX^e siècle accorde presque toujours une place de choix à ce sport. La presse généraliste n'est pas en reste en ouvrant de plus en plus largement

ses colonnes aux comptes rendus et commentaires. Les médias de masse, radio et télévision, ont accru de manière considérable l'audience du football. Intégré dans des stratégies commerciales agressives, le football élargit plus encore son cercle de passionnés. Doit-on pour autant en déduire une uniformisation culturelle ? La réponse est plus complexe qu'elle ne paraît. Certes, le football repose sur l'adhésion à une règle, une pratique et un discours commun propre à créer du lien social. Il faut toutefois rappeler que ce sport repose avant tout sur le principe de la confrontation. De fait, il met en jeu la question des identités et du rapport à l'altérité.

Les auteurs de l'ouvrage en font l'analyse à plusieurs niveaux et à différentes échelles. Ainsi, le football s'appuie tout en partici-

quant au développement des identités locales. Le cas de Manchester United fournit un exemple éclairant de l'invention d'un club inscrite dans un contexte socio-économique particulier avant de prendre

une dimension globale. La réussite est sportive mais aussi économique. À Sochaux, la connivence entre intérêts économiques et sportifs est plus étroite encore. Le club est en effet conçu par l'entreprise Peugeot comme un vecteur publicitaire, apparaissant ainsi comme un avatar du monde industriel sur les terrains de football. Chacun est alors conduit à se reconnaître dans l'organisation ou encore dans le style de jeu du club de football local. Dans le Nord, on parle volontiers d'un football minier. En Corse, autre cas examiné dans le livre, le football sert à l'affirmation d'un particularisme régional. Mais les auteurs n'oublient pas de souligner la complexité de ces phénomènes identitaires qui comportent une

Les médias de masse, radio et télévision, ont accru de manière considérable l'audience du football.



Yvan Gastaut et Stéphane Mourlane

SOCIÉTÉS

dimension intégratrice aussi essentielle. Dans ces conditions, le football ne peut rester à l'écart du débat politique dont il est parfois l'enjeu. Le Real Madrid est dès son origine lié au pouvoir espagnol même lorsque celui-ci est entre les mains du dictateur Franco. L'instrumentalisation politique du football n'est cependant pas l'apanage des dictatures. Il est par exemple l'enjeu et le reflet de la confrontation entre communistes et démocrates-chrétiens dans l'Italie d'après 1945. Les instances dirigeantes du football, à l'instar de la FIFA, n'ont pourtant

cessé de proclamer d'apolitisme du football. Force est de constater qu'elles sont pourtant contraintes de se prêter au jeu afin de défendre les intérêts sportifs mais aussi économiques dans le cadre d'une société de plus en plus mondialisée. Les collusions avec les remous de la vie internationale constituent du reste un autre aspect du livre. Le football se présente assurément comme une caisse de résonance aux confrontations identitaires sur la scène internationale. Il n'est pas anodin que les deux guerres mondiales n'aient pas marqué un coup d'arrêt dans le développement de ce sport. Le rôle joué par le football dans le cadre des relations franco-italiennes éclaire sur la force des préjugés et des stéréotypes comme élément structurant des rapports entre les nations. L'impact du football sur les imaginaires est bien compris par ceux qui en font un vecteur de propagande. Mussolini ne peut ainsi que se féliciter des échos très favorables à l'organisation par le régime fasciste de la Coupe du monde de 1934 en Italie dans la presse européenne.

Le football se présente assurément comme une caisse de résonance aux confrontations identitaires sur la scène internationale.

Cette question des représentations se pose aussi dans le domaine social et culturel. Coubertin ne semble guère apprécier le football lui préférant le rugby plus conforme aux valeurs aristocratiques. Le football féminin doit de son côté vaincre bien des préjugés qui font du football un terrain exclusif d'affirmation de la virilité. Le ballon rond

révèle par ailleurs les enjeux interculturels comme en témoigne le cas français étudié dans le livre. La différence y prend place dans plusieurs perspectives : vedettes étrangères en clubs professionnels depuis la mise en place d'un cham-

pionnat en 1932, joueurs étrangers en amateurs, joueurs d'origine étrangère endossant le maillot tricolore au plus haut niveau. Joueurs-immigrés ou immigrés-joueurs, relations entre supporters et joueurs, relations entre supporters. On retrouve dans ces situations des conditions certes spécifiques aux règles du football, mais indéfectiblement liée à la question migratoire et identitaire dans son cadre général.

L'ouvrage dirigé par Yvan Gastaut et Stéphane Mourlane proposent donc des approches aussi variées que stimulantes de l'histoire du football. A la lecture, on est convaincu que le football est aujourd'hui devenu un objet d'histoire à part entière dont l'étude se révèle riche d'enseignement pour la compréhension des sociétés contemporaines. ■



Le Football Dans Nos Sociétés, Une Culture Populaire 1914-1998
Yvan Gastaut et Stéphane Mourlane
Éditions Autrement – 2006

COUP D'ENVOI DU Grand Prix UCPF 2008

Pour la troisième année consécutive, l'UCPF organise son Grand Prix qui vise à récompenser les œuvres littéraires et les contributions universitaires en matières de droit, économie, sociologie ou encore histoire du football.

Le jury du Grand Prix UCPF composé de personnalités telles que Michèle Cotta, Marc Tessier, Jean-Pierre Denis, Pascal Boniface, Paul Yonnet et Jean Levy se réunira pour délibérer et pour récompenser les meilleurs ouvrages !

Les vainqueurs, en plus d'un trophée, recevront un prix d'une valeur de plusieurs milliers d'euros. **À vos stylos...**



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

A l'issue d'un débat qui s'est déroulé dans un climat constructif et positif, les présidents de clubs, réunis en assemblée générale à l'UCPF, ont conclu un accord très important qui renforce l'unité des clubs autour d'une vision commune de l'avenir conjuguant élitisme et solidarité.



Selon les termes de cet accord voté à l'unanimité de 37 clubs de Ligue 1, Ligue 2 et National, il a été convenu ce qui suit :

L'Assemblée générale :

- 1) prend acte de la démission du Comité de Gestion élu le 15 décembre 2006, et donne mandat à Messieurs Gervais Martel, Jean Pierre Louvel, Bernard Caiazza et Philippe Diallo de convoquer une Assemblée Générale extraordinaire au plus tard le 20 juin 2008 à l'effet de modifier les statuts de l'UCPF, ainsi que d'organiser une assemblée générale électorale de l'UCPF.
- 2) demande la tenue dans les meilleurs délais d'une assemblée générale extraordinaire de la LFP lui permettant de modifier ses statuts afin que les présidents de clubs deviennent majoritaires au sein de son conseil d'administration.



◀ **Jean Michel Aulas**, Président de l'Olympique Lyonnais, s'est déclaré satisfait de l'orientation plus élitiste donnée à l'UCPF

- 3) constate l'engagement des membres de FAP de procéder à une dissolution concomitamment à la tenue de l'Assemblée Générale extraordinaire de l'UCPF au plus tard le 20 juin prochain. ■

Jean Pierre Louvel, Président du Havre Athletic Club, est ravi de l'unité retrouvée des clubs ▼



◀ **Michel Seydoux**, Président du LOSC Lille Métropole, **Jean Pierre Louvel**, Président du Havre Athletic Club, **Gervais Martel**, Président du RC Lens, **Bernard Caiazza**, Président de l'AS Saint Etienne et **Jean Michel Aulas**, Président de l'Olympique Lyonnais lors de la conférence de Presse qui a suivi l'Assemblée Générale

RÉPARTITION DES DROITS TV 2008-2012

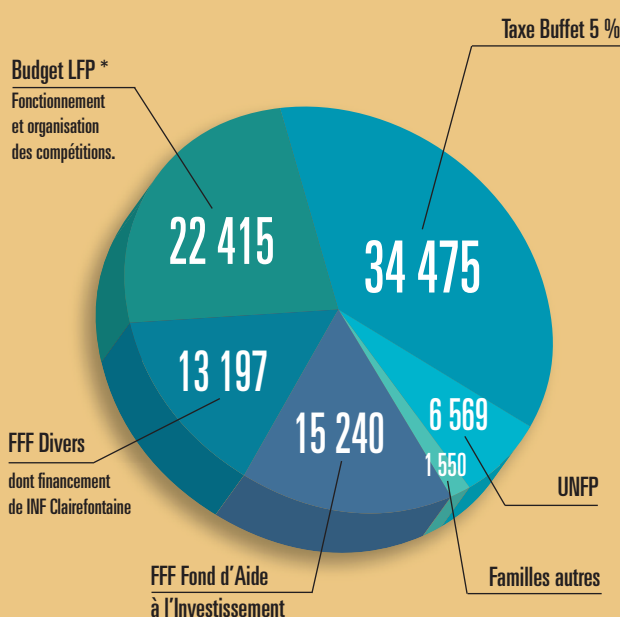
La répartition des droits TV pour les saisons 2008-2012 a été décidée à l'unanimité au cours d'un séminaire organisé par l'UCPF.

En 2002, l'UCPF a pris l'initiative de réunir les clubs professionnels pour établir une véritable feuille de route, la « Charte 2002 ». Dans ce document, une place majeure a été faite aux modalités de répartition des droits audiovisuels entre la Ligue 1 et la Ligue 2 et au sein de chaque division. Depuis, à chaque renouvellement des contrats TV, les clubs, sous l'égide de l'UCPF, sur la base des travaux de la commission marketing, ont discuter

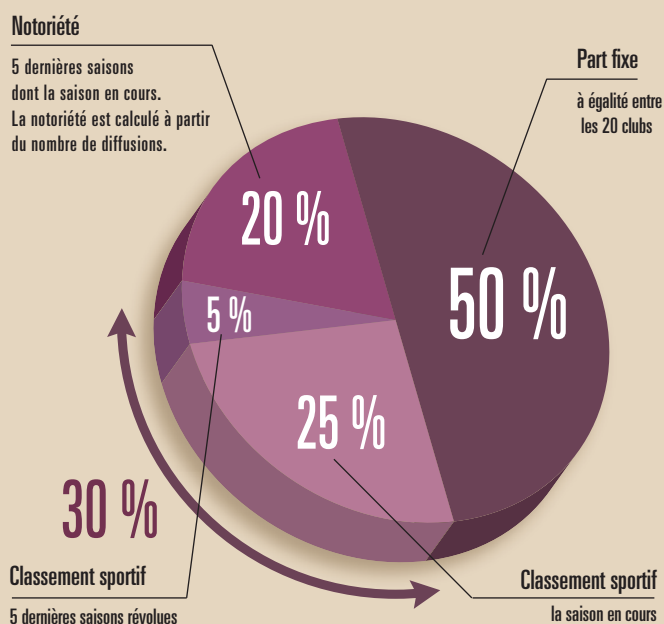
des éventuelles modifications de la clé de répartition. C'est ce qui s'est passé, à nouveau, après l'attribution des droits TV à Canal + et Orange. Ainsi le 17 avril dernier, au cours d'un séminaire, les clubs professionnels ont adopté les principes de répartition pour la période 2008/2012. En ligue 1, la distribution se fera selon le schéma ci-dessous. Seul le critère de notoriété a été modifié par rapport à la période précédente. ■

1. LES PRÉLÈVEMENTS SUR LES DROITS TV (EN M€)

93M€ AVANT RÉPARTITION LIGUE 1 ET LIGUE 2



2. RÉPARTITION AU SEIN DE LA LIGUE 1



*Estimation

UNE UNION POUR L'EMPLOI

L'Union des Clubs Professionnels de Football (UCPF) et le Groupe Point.P s'associent pour proposer une formation et un emploi sous la forme d'un Contrat à Durée Indéterminée (CDI) à des jeunes joueurs de football issus des centres de formation et ne poursuivant pas leur carrière sportive.

Leader français de la distribution de matériaux de construction, le Groupe Point.P soutient depuis 9 ans la Coupe de la Ligue de Football Professionnel.

En s'associant avec l'UCPF, le Groupe Point.P souhaite faire partager ses valeurs humaines et donner une chance aux jeunes de découvrir un métier et une entreprise dynamique, au travers de 1 700 agences réparties sur l'ensemble du territoire. Cette démarche s'inscrit dans une politique de recrutement très active de la part du Groupe Point.P qui embauche chaque année 3 000 personnes en CDI.

Si l'excellence et l'originalité de la formation française basée sur un double cursus, sportif et scolaire, facilitent l'après carrière des joueurs, l'UCPF souhaite poursuivre l'amélioration des conditions de reconversion des sportifs et plus particulièrement de ceux issus des centres de formation.

Avec ce partenariat novateur, l'UCPF et le groupe Point.P conjuguent leurs efforts pour faciliter la réussite de la reconversion des jeunes footballeurs



Franck Bruel, PDG Point.P
et **Gervais Martel**, Président UCPF.

INSOLITE

15 000^e SANDWICH À TROYES

Depuis septembre 2005, l'ESTAC offre à tous les supporters visiteurs un sandwich et une boisson. À ce jour, près de 15.000 sandwiches ont ainsi été distribués, faisant ainsi du stade de l'Aube une référence en terme de convivialité et d'accueil (remise du prix du Fair Play par la LFP et du prix Spécial Supporter par l'AFSVFP). Un projet, actuellement en cours de discussion, permettra également d'améliorer les conditions d'accueil et de départ des supporters visiteurs.

